

**ARRÊTÉ DEP-2024-257 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE OPERATEUR DE SERVICE – RELATION CLIENT ET LIVRAISON**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 30 mai 2017 portant création du certificat d'aptitude professionnelle Opérateur de service – relation client et livraison ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle Opérateur de service – relation client et livraison pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Jean-Marc PARIS, professionnel

Vice-président :

Monsieur Ryad ZAGDOUD, enseignant

Enseignants :

Madame Magali BRETON

Madame Nathalie DUBUISSON

Madame Alice TOUSSAINT

Monsieur Loubna EL ALAMI

Professionnels :

Monsieur Eric AMENDOLA

Monsieur Fabrice ANGOLE

Monsieur Christophe DEMOL

Monsieur Jean-Benoît Riant

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 26 juin 2024.



Frédéric MULLER